



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TOUS ACTEURS POUR LE CLIMAT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



MOT DU DIRECTEUR DE LA DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Aujourd'hui, la France émet 15 fois plus de gaz à effet de serre qu'elle ne peut en absorber. Il est donc urgent d'agir pour limiter nos émissions et limiter au maximum l'ampleur du changement climatique.

À l'image de son patrimoine, la région Auvergne-Rhône-Alpes est riche d'initiatives et d'innovations qui permettent de nous adapter pour atténuer les effets du changement climatique.

Chaque citoyen, à travers ses choix de consommation, de mobilité, d'alimentation, de confort thermique contribue à l'effort national pour la neutralité carbone, qu'il est indispensable d'atteindre à l'horizon 2050 pour stopper le réchauffement climatique d'ici 2100 et le limiter à +2°C.

Chaque entreprise ou administration, en améliorant son efficacité énergétique, en impliquant ses salariés dans un effort de sobriété, en recourant de manière privilégiée à une énergie décarbonée, en privilégiant des chaînes de logistique courtes, participe à la réduction des émissions nationales de gaz à effet de serre.

Chaque collectivité locale, en définissant un plan d'actions climat ambitieux, concourt à l'effort national de lutte contre le réchauffement climatique et offre à ses habitants l'opportunité de se préparer au changement de leurs conditions de vie.

Tous ensemble, nous devons relever le défi de la réduction des gaz à effet de serre.

SOMMAIRE

5

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GAZ À EFFET DE SERRE

6

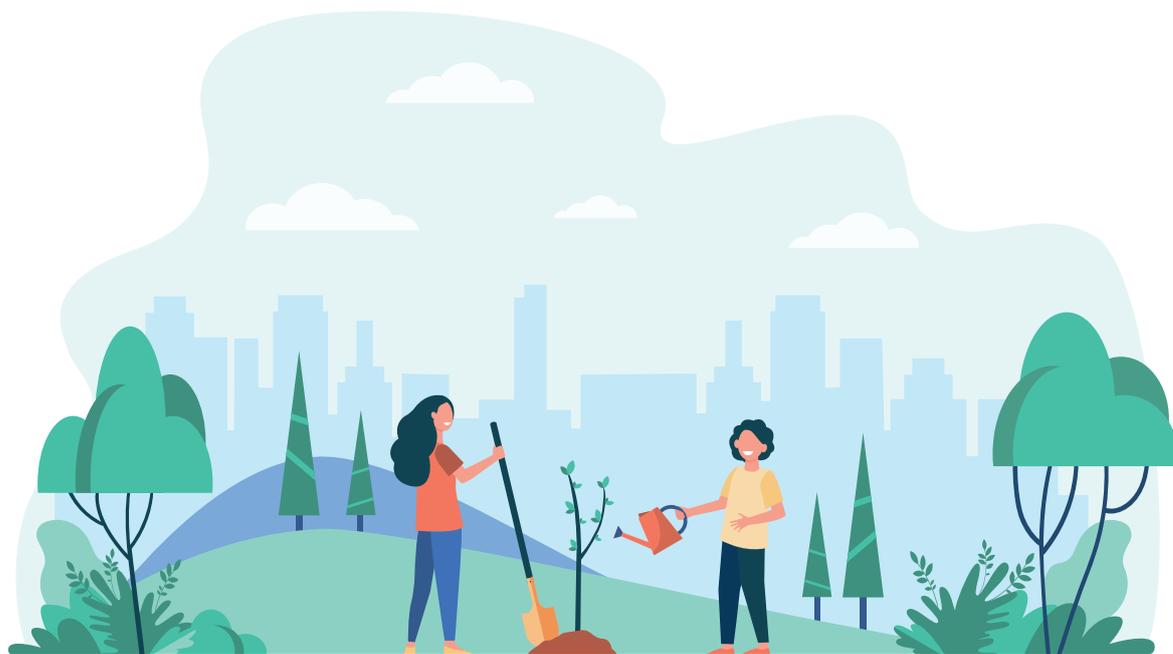
LES PREMIERS EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

8

QUELQUES ÉCO-GESTES POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE (*)

10

TOUS ACTEURS FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE





Le changement climatique est suivi au niveau mondial, depuis plus de 30 ans, par le GIEC. Dans son rapport spécial d'octobre 2018, le GIEC détaille les conséquences, notamment sur la biodiversité, les océans, la ressource en eau, d'un réchauffement planétaire de 1,5 ou de 2 °C et propose des solutions pour limiter l'augmentation de la température à + 1,5 °C d'ici la fin du siècle. En outre, le premier volet du sixième rapport du GIEC, dévoilé en août 2021, indique que contenir le réchauffement à + 1,5°C présenterait des efforts colossaux, et montre que sans actions nouvelles, le réchauffement pourrait atteindre +5°C à la fin du siècle.

Le changement climatique est avéré en France, en région Auvergne-Rhône-Alpes comme sur le reste de la planète et produit des effets sur les ressources, les populations et les activités humaines.

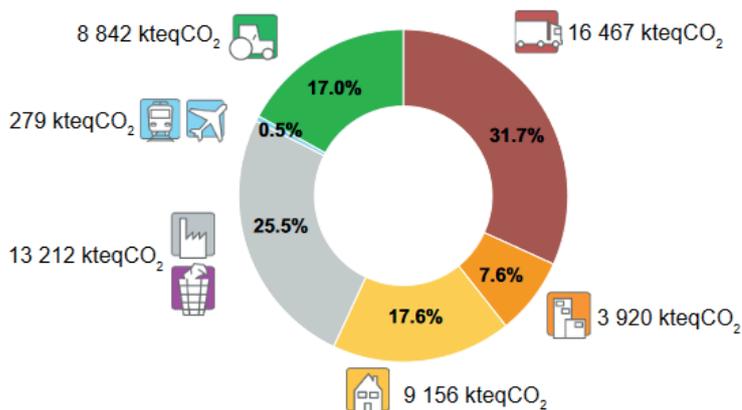
Ce constat nous pousse à intégrer le changement climatique dans nos modes de vie : pour éviter qu'il ne s'accroisse, mais également pour nous y adapter. Car même en limitant son intensité, le phénomène est irrémédiablement engagé.

QU'EST-CE QUE LE GIEC ?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat a été créé en 1988. Il regroupe 195 États. Le GIEC a pour mandat d'évaluer, sans parti pris et de manière méthodique et objective, l'information scientifique, technique et socio-économique disponible en rapport avec la question du changement du climat. Ces informations sont synthétisées à partir des recherches ou études effectuées par des scientifiques, des experts ou des organismes et publiées dans des revues scientifiques. Ce sont ses États membres qui assurent collectivement la gouvernance ; en France, l'organisme qui est le point focal national du GIEC est l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) depuis 2001.

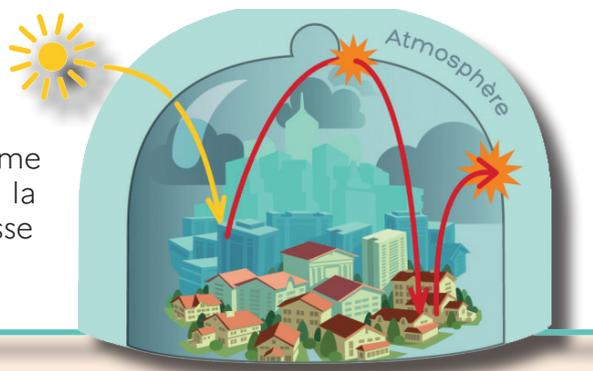
Site de l'ONERC : www.ecologie.gouv.fr/observatoire-national-sur-effets-du-rechauffement-climatique-onerc

Les gaz à effet de serre (GES) ont un rôle essentiel dans la régulation du climat. Sans eux, la température moyenne sur Terre serait de - 18 °C au lieu de + 14 °C et la vie n'existerait peut-être pas. Toutefois, depuis le XIX^e siècle, l'homme a considérablement accru la quantité de gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère. En conséquence, l'équilibre climatique naturel est modifié et le climat se réajuste par un réchauffement de la surface terrestre. Des effets du changement climatique peuvent être constatés sur l'ensemble des territoires.



En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ORCAE (observatoire régional climat air énergie Auvergne-Rhône-Alpes) présente chaque année des chiffres-clés sur ces thématiques. Dans son édition de 2021, basée sur les données d'émissions de 2018, les principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre à l'échelle de la région étaient les transports (voitures et camions), devant l'industrie, le résidentiel et l'agriculture.

Grâce aux mesures collectives prises depuis plusieurs décennies, les émissions de gaz à effet de serre sont en baisse en région de 18 % entre 1990 et 2018. Toutefois, du fait de l'inertie thermique, même en équilibrant le bilan des émissions dès demain, la Terre continuerait de se réchauffer à grande vitesse pendant au moins les 20 prochaines années.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entreprises et associations de plus de 500 salariés, les établissements publics de plus de 250 salariés et les principales collectivités locales doivent publier le bilan de leurs émissions gaz à effet de serre tous les 4 ans. En Auvergne-Rhône-Alpes, 60 collectivités locales, 130 établissements publics et 280 entreprises ou associations sont soumises à cette obligation. Ces bilans doivent présenter des actions concrètes pour réduire les émissions.

Ces bilans sont disponibles sous : www.bilans-ges.ademe.fr

Depuis une soixantaine d'années, on constate en région une augmentation de journées chaudes annuelles (+17 jours), un recul de la hauteur de neige de jours de gel annuels (- 5 jours). En 30 ans, les dates des vendanges en Ces tendances, en particulier la hausse moyenne de la température, sont AURA, au sud de la France et comportant plusieurs massifs montagneux les Alpes au cours du XX^e siècle contre +1,4°C dans le reste de la

RARÉFACTION DE LA RESSOURCE EN EAU

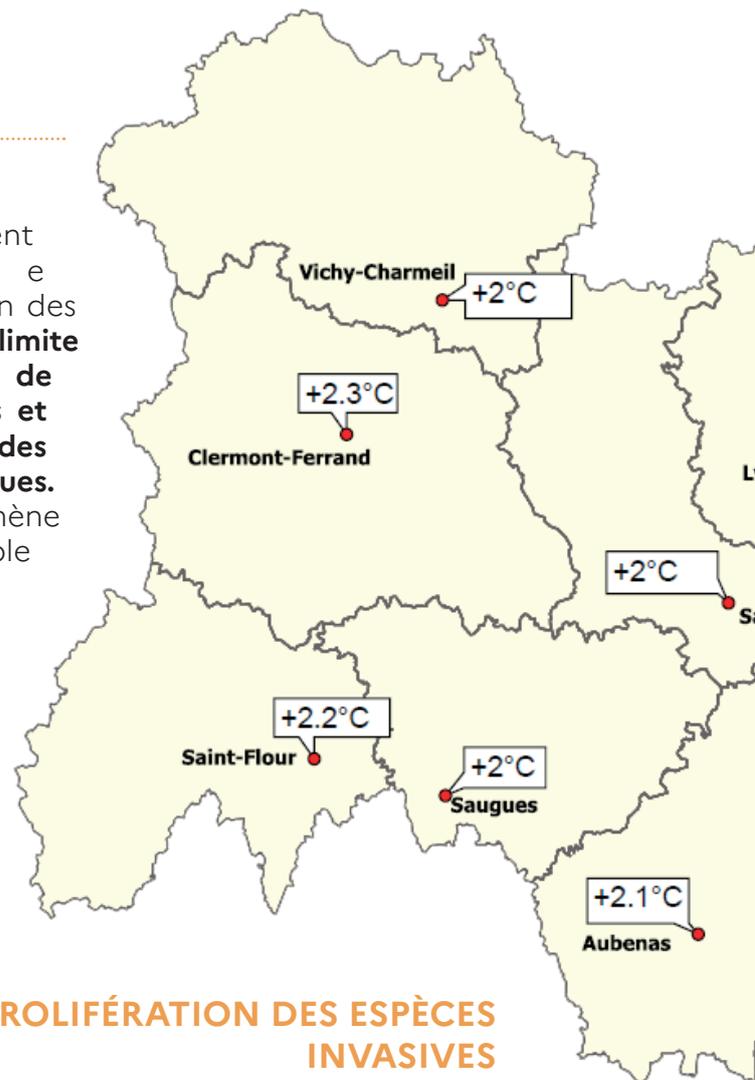


Le réchauffement favorise l'évapotranspiration des végétaux, ce qui **limite la pénétration de l'eau dans les sols et la reconstitution des nappes phréatiques**. Ce phénomène concerne l'ensemble de la région.

Par ailleurs, la qualité de l'eau pourrait se détériorer, son réchauffement favorisant le développement des bactéries, la concentration des polluants et la colonisation d'espèces pathogènes.



capacité de colonisation, notamment via la vallée du Rhône qui joue le rôle de corridor. Quelques espèces affectent les populations humaines, comme le moustique-tigre, déjà présent dans neuf des douze départements de la région, ou l'ambrosie, puissante allergène, qui affectait, en 2016, 2/3 de la population régionale.



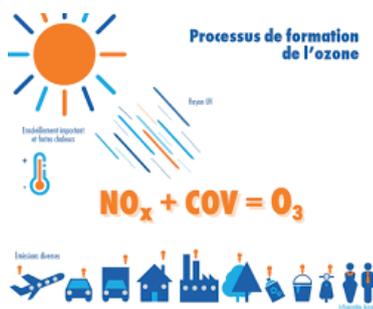
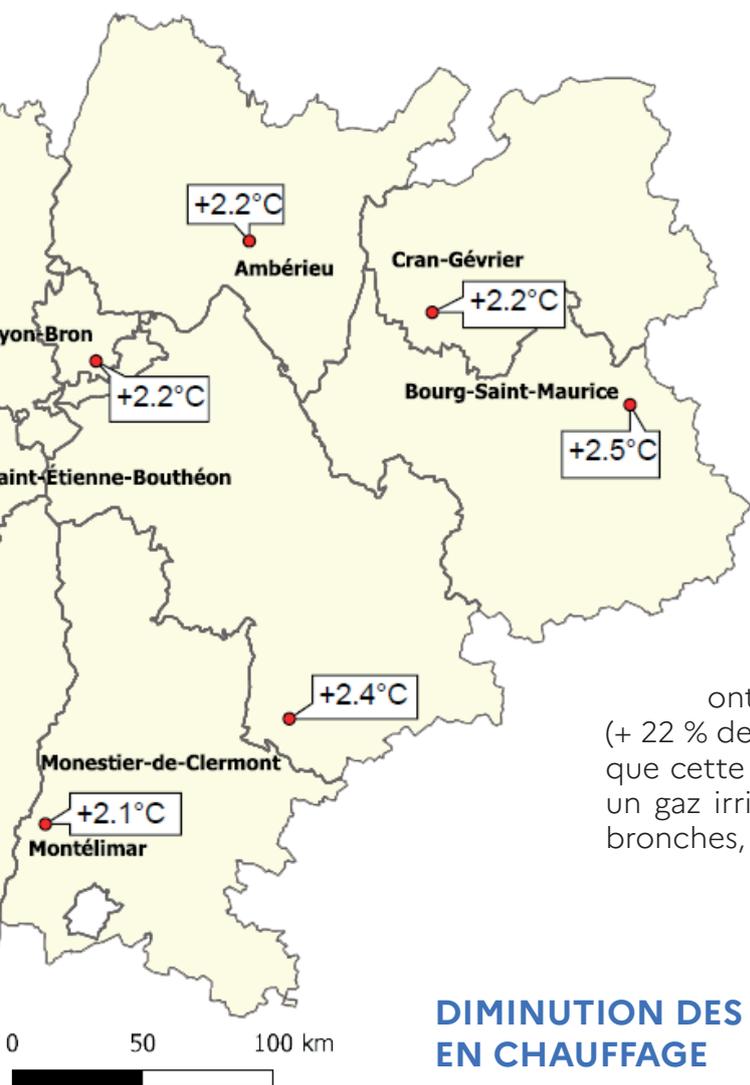
PROLIFÉRATION DES ESPÈCES INVASIVES

Le développement et la colonisation des espèces invasives, au détriment des espèces locales, est un phénomène déjà visible en Auvergne-Rhône-Alpes et qui contribue à l'érosion de la biodiversité. Les espèces invasives proviennent souvent de zones biogéographiques plus chaudes. Le changement climatique offre de nouveaux espaces à leur forte

de 2,2°C de la température moyenne annuelle, une hausse du nombre aux altitudes inférieures à 1700 m d'altitude et une baisse du nombre région ont été avancées en moyenne de 10 jours.

globalement supérieures aux moyennes nationales : en effet, la région dans lesquels le réchauffement est plus marqué (+ 2°C en moyenne dans France), subit plus intensément les effets du réchauffement climatique.

APPARITION PLUS FRÉQUENTE DE PICS DE POLLUTION À L'OZONE



L'ozone (O₃) est un polluant secondaire. Il résulte de transformations chimiques, sous l'effet du rayonnement

solaire, de polluants primaires tels que les oxydes d'azote (Nox) et les composés organiques volatils (COV). Vent faible, forte chaleur et circulation automobile sont les ingrédients qui, en général, expliquent le plus immédiatement son apparition. On retrouve donc ces pics de pollution particulièrement importants en été. Les concentrations moyennes d'ozone

ont augmenté au cours de la dernière décennie (+ 22 % de 2007 à 2019 en AURA), et il faut s'attendre à ce que cette tendance persiste voire s'accroisse. L'ozone est un gaz irritant pouvant entraîner des inflammations des bronches, une toux sèche et une gêne respiratoire.

DIMINUTION DES BESOINS EN CHAUFFAGE

Le secteur résidentiel est responsable de 17 % des émissions de GES en région et représente jusqu'à un tiers des consommations énergétiques en Haute-Savoie ; le chauffage au bois, dans les installations les plus anciennes (foyers ouverts) aggrave par ailleurs les épisodes de pollution aux particules fines, en particulier dans les vallées alpines. L'augmentation des températures, couplée à l'amélioration thermique des bâtiments, entraînera une baisse importante de ce besoin énergétique de chauffage, qu'il s'agit de ne pas substituer par la climatisation.



En moyenne, chaque Français produit 9 tonnes de CO₂ par an. Or, pour éviter que le climat ne se dérègle 2050. Aussi, est-il important de réduire les émissions individuelles de gaz à effet de serre (GES). Parce que des peut faire la différence ! Ces éco-gestes sont principalement ciblés vers les principales sources d'émissions

JE RÉNOVE MON LOGEMENT

La plateforme FAIRE accompagne tout particulier dans son projet de rénovation énergétique : les conseillers vous accompagnent dans votre diagnostic énergétique et vous informent sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

www.faire.gouv.fr/

Plusieurs plateformes de rénovation énergétiques sont mises en place par les collectivités locales en région, dans un objectif de massification des travaux. Vérifiez vos conditions d'éligibilité à leurs aides en vous connectant sur le site de votre agglomération.

Rénovez votre logement, c'est diminuer votre consommation de chauffage, mais aussi améliorer votre confort d'été et limiter le recours à la climatisation.



J'ADAPTE MON ALIMENTATION

La chaîne alimentaire globale représente 26 % des émissions mondiales de GES ; l'élevage à lui seul près de 15 %.

Pour réduire ces émissions :

- je privilégie les fruits et légumes de saison, achetés en circuits courts
- je réduis ma consommation d'aliments carnés et de laitages au profit de protéines végétales
- je fais la chasse au gaspillage alimentaire, responsable de 8 % des émissions de GES dans le monde

30 % DES VOLUMES ALIMENTAIRES PRODUITS FINISSENT À LA POUBELLE !



J'AGIS EN CONSOMMANT

- je consulte les responsabilités sociales d'entreprises et les actions qu'elles mettent en œuvre pour l'environnement avant de signer un contrat.
- j'utilise les comparatifs énergétiques avant d'acheter mon électroménager.

JE RÉDUIS MA CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ DANS MON LOGEMENT

Quelques exemples d'écogestes dans mon logement :

- j'éteins les appareils électroménagers en veille
- je règle la température du chauffe-eau entre 55 et 60 °C
- je ne chauffe pas au-dessus de 19°C et je ne mets pas en route la climatisation en dessous de 25°C
- je dégivre régulièrement mon réfrigérateur et mon congélateur
- j'opte pour des ampoules à LED
- en été, je protège mon logement des rayonnements solaires et j'évite le recours à la climatisation
- j'utilise des dispositifs de récupération d'eau pour remplir ma piscine et arroser mon jardin



LA CLIMATISATION, C'EST AUJOURD'HUI 5 % DES ÉMISSIONS DU SECTEUR BÂTIMENT !

SON EMPREINTE CARBONE (*)

davantage, la loi énergie-climat indique qu'il faudrait diviser au moins par six nos émissions de CO₂ d'ici à gestes simples peuvent diviser par deux nos émissions de gaz à effet de serre, chaque geste en la matière de gaz à effet de serre « domestiques » : le chauffage de son habitation et ses déplacements en voiture.



JE RÉDUIS MES DÉCHETS

La collecte et le traitement des déchets sont responsables de 3 % des émissions de gaz à effet de serre en France.

Un Français jette en moyenne 500 kg de déchets par an.

Je peux agir au quotidien pour réduire mes déchets :

- j'achète le maximum de produits en vrac (gains estimés à 90 kg de CO₂ par an et par personne)
- je trie, réutilise, vends, répare et achète d'occasion
- je colle un autocollant « STOP PUB » sur ma boîte à lettres
- je trie mes emballages
- je composte



J'OPTIMISE MON UTILISATION NUMÉRIQUE

Le numérique est responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre ; au rythme actuel, ce chiffre pourrait doubler en 2025.

Au bureau comme à la maison, je trie mes mails, je supprime les pièces jointes. Je ne stocke que le nécessaire sur le Cloud. Je modère mon visionnage de vidéos en streaming (responsables à elles seules de 1 % des émissions mondiales de CO₂)



JE LIMITE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE MES ACHATS EN LIGNE

- Je privilégie les livraisons en points-relais, qui génèrent moins de transports (effet massification)
- J'évite les retours
- J'adapte la taille de mon emballage pour réduire la part de vide transporté dans les camions

JE ME DÉPLACE AUTREMENT

- Plusieurs outils en ligne, mis en service par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, me permettent d'opter pour une alternative à la voiture individuelle pour les trajets du quotidien :
- je peux chercher un covoitureur grâce à l'application de covoiturage en temps réel (Mov'Ici) affichant plus de 100 000 utilisateurs
- je peux calculer mon itinéraire combinant plusieurs modes de transports dont le train grâce au calculateur d'itinéraire multimodal Oura
- je peux adapter mon mode de transport à mon trajet et aux conditions météorologiques
- si je circule peu, je privilégie l'auto-partage ou la location à l'achat d'une voiture

5 KM DE VOITURE ÉVITÉS, C'EST EN MOYENNE 1 KG DE CO₂ ÉVITÉ !

Les transports sont aussi générateurs de polluants atmosphériques dont les particules fines, par le rejet des pots d'échappement et l'usure des pneus, plaquettes de frein (phénomène d'abrasion). En 2018, en Auvergne-Rhône-Alpes, plus de la moitié des émissions de particules fines liées au transport routier étaient liées à l'abrasion : plus les véhicules sont lourds, et plus ces émissions sont importantes. Cela concerne également les véhicules électriques.



(*) Qu'est-ce que l'empreinte carbone ? Il s'agit d'une unité de mesure de l'impact des activités humaines sur le changement climatique. Pour un individu, elle intègre l'ensemble des conséquences des actions, consommations, productions sur les émissions de gaz à effet de serre.

TOUS ACTEURS FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En moyenne, chaque Français produit 9 tonnes de CO₂ par an. Or, pour éviter de diviser au moins par six nos émissions de CO₂ d'ici à 2050. Aussi, est-il important de cibler vers les principales sources d'émissions de GES « domestiques » : le

PROTÉGER LES PERSONNES VULNÉRABLES DES EFFETS DES CANICULES EN VILLE

Toutes les mesures montrent que de manière récurrente, il fait plus chaud en ville qu'en périphérie ou dans les espaces naturels : entre les centres-villes densément bâtis et artificialisés et les zones rurales aux caractéristiques d'occupation du sol à dominante naturelle, l'écart est habituellement de 2 à 6°C mais peut être plus important dans des conditions extrêmes, en particulier pendant les nuits d'été.

Ainsi, à Clermont-Ferrand, la température relevée place Delille pendant les nuits d'été (2020) était supérieure à 3°C à la périphérie (mesures réalisées par le CEREMA) ;

cette place fera l'objet d'un réaménagement au cours des prochaines années.

Ce climat local lié à l'urbanisation entraîne des problèmes en matière de santé et de bien-être, surtout l'été. Une étude publiée en septembre 2020 sur www.santepubliquefrance.fr montre qu'en Île-de-France, à température équivalente, les communes arborées ont observé 18 % de décès en moins sur les étés de 1990 à 2015.

La mairie de Lyon met en ligne une carte interactive permettant d'identifier les espaces de fraîcheur ou de composer des parcours



autour de fontaines, parcs ou lieux publics climatisés. <https://cartes.lyon.fr/lieux-et-parcours-frais/>

À Grenoble, une démarche novatrice a été initiée fin 2018 pour le réaménagement des cours de l'école Clémenceau (en bitume). Un travail de co-construction a été mené par la mairie avec les enfants et les adultes, pour aboutir à des espaces plus frais, perméables, plus verts et où chacun trouve sa place.



Soutenu financièrement par l'Union européenne et accompagné par des chercheurs de plusieurs

ADAPTER L'OFFRE TOURISTIQUE À LA MONTAGNE – L'EXEMPLE DE LA RECONVERSION DU VERCORS

spécialités (climat, sociologie, environnement, etc.), le parc naturel régional du Vercors a engagé, depuis une dizaine d'années, une diversification de l'offre touristique de ses stations, afin de faire face à la baisse de l'enneigement dans ses stations (-25 % de la hauteur de neige

en 50 ans). Le Vercors a transformé ses stations avec le démantèlement de 5 téléskis, la création d'une voie douce en montagne, de luge d'été, la valorisation des activités nature et accueil des événements comme le festival international du film de montagne à Autrans.

que le climat ne se dérègle davantage, la loi énergie-climat indique qu'il faudrait de réduire les émissions individuelles de GES. Parce que des gestes simples geste en la matière peut faire la différence ! Ces éco-gestes sont principalement chauffage de son habitation et les déplacements en voiture.

AGIR POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU AVEC L'OUTIL « EN QUÊTE D'EAU »

« En quête d'eau » est un outil développé et mis à disposition par l'Office français de la biodiversité (OFB) visant à améliorer la connaissance de l'écoulement des cours d'eau, en particulier sur les périodes où la pression sur la ressource est la plus forte avec des risques de dégradation de la biodiversité des milieux aquatiques. Ce programme

instaure une démarche fédératrice, inspirée du concept des « sciences participatives », capable d'associer, dès l'amont, les acteurs concernés par la surveillance des cours d'eau et des contributeurs volontaires.

Cette application est accessible sur tout téléphone

portable, après ouverture d'un compte par un syndicat, une association ou un riverain.

Il permet de quantifier le niveau d'écoulement sur la base d'une grille d'expertise commune de l'écoulement. Chacun est invité à devenir acteur de la protection de la ressource en eau : jeparticipe.enquetedeau.eaufrance.fr

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES : EN RENOUVELANT LES ESSENCES D'ARBRES DE LA FORÊT DE BALATY

La nature est à l'origine d'une multitude de services écosystémiques, qui rendent la vie humaine possible (pollinisation, fourniture d'eau propre, régulation des maladies, etc). Ainsi, le plan national d'adaptation au changement climatique de 2017 privilégie des solutions fondées sur la nature.

À titre d'exemple en région, les feuillus vieillissants et les résineux touchés par des pathogènes en forêt domaniale de Balaty (Puy-de-Dôme) sont fragilisés. Face

aux effets du changement climatique, l'Office national des forêts (ONF) a replanté 31 290 plants de feuillus en faisant le pari de la diversité des essences (chêne Sessile, charme, tilleul). En effet, le constat de l'ONF est que les grands ensembles forestiers mono-cultures sont très sensibles aux phénomènes climatiques ou aux attaques d'espèces envahissantes en lien avec le changement climatique. Une forêt diversifiée, plus ouverte et plus jeune est la solution

retenue pour davantage de résilience. Ce chantier bénéficie d'une subvention de l'État au titre du Plan de relance.



Plantation de feuillus en forêt de Balaty (crédit photo ONF)

Pour aller plus loin :

ADEME : <https://agirpourlatransition.ademe.fr>

Ressources pour agir en Éducation et promotion de la Santé-Environnement en région : <https://agir-ese.org/?region=ara>

UN EXEMPLE D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES CULTURALES

Un collectif d'agriculteurs de Haute-Loire (Los bons prats) a choisi d'implanter des prairies à flore variée, plus adaptées au contexte climatique de leurs exploitations de montagne (massif du Forez-Emblavez).

Jusqu'à présent, ces agriculteurs produisaient du maïs, mais cette production, onéreuse en montagne (coûts d'implantation, recours à des engrais, énergie), était soumise de plus en plus aux sécheresses à répétition effets du gel et

des sangliers... Ces prairies permettent une économie de fertilisation azotée, une production mieux répartie sur l'année et une adaptation à l'hétérogénéité des sols.

Composées d'espèces adaptées, ces prairies permettent également d'atteindre une meilleure autonomie, elles présentent une meilleure qualité nutritionnelle que le maïs et intègre des espèces de graminées et légumineuses,



Prairie (crédit photo Chambre de l'agriculture Haute-Loire)

et limite l'apport en autres protéines.

Accompagnés par l'INRA, ce collectif s'est étoffé et regroupe désormais 17 exploitations.

INITIATIVES D'ENTREPRISES : UGITECH

Dans le cadre du territoire à Energie positive (TEPOS), un projet innovant vient de concrétiser plusieurs années d'études et de travail entre Ugitech, la ville d'Ugine et l'agglomération Arlysère. Ce projet est le seul de ce type dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le principe consiste à capter la chaleur de fumées chaudes issues de fours de traitement thermique (chaleur fatale) d'Ugitech, de la convertir en eau chaude via des échangeurs de chaleur et de la valoriser dans le réseau urbain d'Ugine, au bénéfice des usagers raccordés.

Les objectifs de cette démarche exemplaire sont :

- Valoriser une partie de la chaleur fatale générée

par l'activité industrielle d'Ugitech.

- Substituer le gaz naturel utilisé actuellement en complément du bois comme énergie, par l'énergie fatale industrielle
- Maîtriser et diminuer le coût de l'énergie délivrée aux usagers de la ville d'Ugine.
- Augmenter la capacité de production et de distribution de chaleur en énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) au sein du réseau uginois afin de procéder à de nouveaux raccordements.
- Raccorder des bâtiments administratifs Ugitech au réseau de chaleur urbain de la ville, pour

leur chauffage en lieu et place de chaudières au gaz naturel

Au total ce sont près de 1 300 tonnes d'équivalent CO² économisées par Ugine et Ugitech.

Cette réalisation permettra à la ville de disposer d'un système de production de chaleur alimenté à 98 % d'EnR&R :

- 77 % Biomasse (inchangé)
- 21 % Chaleur fatale
- 2 % Gaz naturel (au lieu de 23 % actuellement)

En novembre 2020, le projet est entré dans sa phase de réalisation ; les travaux se sont déroulés de mars à septembre 2021.

INITIATIVES D'ENTREPRISES : SANOFI

« Au vu des changements climatiques observés, le site de Vertolaye a sécurisé ses approvisionnements en eau de surface. Sur ce site industriel, la majeure partie de l'eau est utilisée à des fins de refroidissement d'installations. En 2019, le site a investi plus de 1800k€ dans une Thermo Frigo Pompe qui nous a permis de réduire de plus de 50 % nos prélèvements dans le

milieu naturel (prélèvement 2018 : 2499834 m³ versus 2020 : 1215307 m³). Ainsi, l'eau pompée est recyclée après utilisation dans nos installations et nous valorisons les calories récupérées pour production de chaleur. Le site prend en compte ces contraintes de prélèvement dans toute nouvelle conception. »



Site Vertolaye - Sanofi
(crédit photo SANOFI)

GRAINE, le réseau d'animation de l'éducation à l'environnement

Le réseau GRAINE, regroupe 178 adhérents en Auvergne-Rhône-Alpes. Il rassemble, anime, forme les acteurs de l'éducation à l'environnement (animateurs, éducateurs, mais aussi collectivités locales, associations), grâce à ses partenariats avec des experts de l'environnement. Il permet une mutualisation des connaissances et d'outils entre adhérents.

Son site internet met à disposition une large base documentaire sur le développement durable et permet également de trouver l'association la plus proche de chez vous. Citons par exemple les agences locales de l'Énergie et du Climat, l'association ANCIELA qui accompagne les initiatives citoyennes à Lyon ou les antennes locales de France Nature Environnement.

Ce réseau, soutenu financièrement par l'État, est également un espace d'échanges et de découverte : organisation de rencontres régionales thématiques, de webinaires sur le changement climatique et la biodiversité, animation de réseaux locaux ou départementaux.

www.graine-ara.org

LA LUTTE CONTRE L'AUTOSOLISME LOIN DES GRANDES MÉTROPOLES

En accompagnant leurs salariés, des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes telles que le groupe Michelin, s'impliquent dans l'évolution de leurs pratiques de mobilité. Par exemple, des actions régulières de sensibilisation sur les alternatives à l'autosolisme sont mises en œuvre. En s'appuyant sur des partenariats

public/privé, l'entreprise facilite et promeut aussi la création de nouvelles lignes de transport en commun pour améliorer le quotidien des salariés. Le Groupe a également choisi de promouvoir en interne la plateforme régionale de covoiturage « Mov'ici ». Michelin a réalisé des aménagements pour inciter à

la pratique des modes doux en installant des parkings 2 roues à chaque entrée de site, des casiers pour les trottinettes, des douches et des vestiaires. En parallèle de ces actions, l'entreprise remplace son parc de véhicule de service par des véhicules électriques et met à disposition des bornes de recharges électriques.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Pilotage, coordination : service PRICAE
Crédit photo : pch.vector / Freepik.com
Mise en page Août 2021

Ce document est téléchargeable sur :
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr